MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2025 – 178

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500135-20251218-D2025178-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
12/12/2025

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 23
Présents	……. 19
Votants	……. 22

Objet :

DIVERS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Daniel BARRE - Marie-Laure PONDARD - Philippe ELLEOUET - Didier LE STUNFF - Nathalie MORICE - Philippe RENAUD - Marie-Armelle JOLLY - Gilbert GUÉRIF - Joël CRUBLET - Hervé BÉRARD - Marie-Christine PRAUD - Christine CHÉRAUD - Patrick FONTAINE - Françoise GUYOT - Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU, Jacques FRANÇOIS, Philippe THOMAZO et Jean-Marc CARREAU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
M. Jean-François HÉLIN ayant donné procuration à M. Philippe ELLEOUET
Mme Marine GOYON ayant donné procuration à M. Françoise GUYOT
Mme Dominique HEMERY ayant donné procuration à Mme M-Laure PONDARD
Mme Maryse ROYER

SECRETAIRE : Madame Christine CHÉRAUD

2025. 178 / PRESTATIONS ASSURANCES : Contrats RC Responsabilité Civile et PJ Protection Juridique

Madame Marie-Laure PONDARD, Première Adjointe, rappelle à l'Assemblée que par délibération n°2025-144 du 05 novembre 2025, le Conseil Municipal validait les contrats d'assurances, avec effet au 1er janvier 2026, pour les lots suivants :

- Lot 1 : Dommages aux biens…… à la société SMACL,
- Lot 3 : Flotte automobile…… à la société GROUPAMA.

Par contre, le lot 2 - Responsabilité civile - et le lot 4 - Protection juridique - étaient déclarés infructueux car aucune offre n'avait été émise. De fait, une procédure de gré à gré a été engagée.

2 offres ont été reçues.
Madame LE THIEZ, de la Société CONSULTASSUR, s'est vu confier la vérification des offres.
Les 2 offres RC et PJ ont été déclarées recevables. Au vu des préconisations d'attribution émises par CONSULTASSUR, il est proposé de retenir les offres, comme suit :

N° LOT	LIBELLE LOT	SOCIETE	MONTANT TTC PRIME / an révisable
2	Responsabilité civile	SMACL	2 213.35 €
4	Protection juridique Protection fonctionnelle	KRÉ / SOLUCIA Commune / CCAS / camping	6 096.38 €

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500135-20251218-D2025178-DE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide:

- De retenir les offres d'assurances lots 2 et 4, telles qu'indiquées ci-dessus ;
- De déléguer Monsieur le Maire – ou, en cas d'empêchement, un Adjoint – pour intervenir à la signature des contrats correspondants ainsi que toutes pièces annexes se rapportant à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,
Daniel BARRE